



Manifestation CDE

Nadine LOPEZ
nlopez@le-cde.com
06 34 39 12 05
Dominique GILLE
dgille@le-cde.com
06 84 53 57 37

49^e Championnat de France et festival

L'ÉDITION 2017 DU CHAMPIONNAT DE FRANCE CDE SE DÉROULERA DANS LA SALLE DE CHANTONNAY (85) DU 12 AU 15 OCTOBRE 2017

L'enlèvement des oiseaux se fera le jeudi 12 octobre, le jugement le vendredi 13 et l'ouverture au public le samedi 15 (9h00-18h00) et dimanche 16 (9h00-16h30). Remise des prix le Dimanche 15 octobre à 11h30, suivie d'un apéritif. Possibilité de participer au dîner des éleveurs le samedi 14 à partir de 20h00 (Réservation Tél. 06 84 53 57 37).

Pour l'enlèvement, nous demandons aux éleveurs locaux et à ceux qui amènent leurs oiseaux sans passer par les convoys de se présenter le jeudi matin 12 octobre. Cela afin d'alléger les enlèvements de l'après-midi qui risque d'être chargé avec l'arrivée des convoyeurs...

Le convoi des oiseaux est assuré gratuitement par le CDE, quel que soit le type de bague utilisé : UOF, CDE, FFO. Pour cela, nous vous invitons à contacter les responsables des convoys.

Comme tous les ans, toutes les classes d'oiseaux seront représentées (passereaux, colombes, perruches ondulées de couleur et de posture, petites et grandes perruches, perroquets, loris, canaris, et cette année également la faune européenne.

Inscription pour le Championnat de France cde - *Le respect des dates est obligatoire*

Nous vous encourageons vivement à vous inscrire au Championnat de France sur internet, par le biais du site du CDE : www.le-cde.com. Les inscriptions seront possibles à partir du 15 août. Pour cela, vous devez effectuer les étapes suivantes :

Étape 1 : Ouvrir un compte (sauf si vous en avez déjà un, passez alors directement à l'Étape 2) en allant sur l'onglet « Contact ». Remplissez la fiche et dans les

heures qui suivent vous recevrez par mail un mot de passe qui permettra la création de votre compte.

Étape 2 : avec votre mot de passe et votre numéro de Stam, allez sur l'onglet « Mon compte », puis sur « Championnat et Bourse ». Inscrivez-vous au Championnat même si vous n'enregistrez pas immédiatement vos oiseaux. Il vous suffit de cocher la case « Je souhaite m'inscrire au Championnat ».

Le but est de vous inscrire afin que nous ayons vos coordonnées pour faire les démarches obligatoires auprès des DDPP.

Vous devez vous inscrire obligatoirement avant le 30 septembre.

Passé cette date, vous devrez faire vous-même les démarches auprès de votre DDPP pour avoir l'autorisation de participer au Championnat.

Étape 3 : Une fois que vous êtes inscrit, vous avez jusqu'au 30 septembre pour enregistrer vos oiseaux ou modifier votre enlèvement. Pour l'inscription des oiseaux sur le site du CDE, vous n'avez pas à saisir la classe, seulement à choisir la désignation de l'oiseau et le formulaire d'inscription se remplira automatiquement.

Étape 4 : Quand votre inscription est terminée, validez et **imprimez les feuilles d'enlèvement que vous devez renvoyer impérativement** à l'adresse suivante : Nadine LOPEZ, 1370 Nouveau Chemin du Cannet, 13490 Jouques, avec le règlement par chèque à l'ordre de L'AOMC, **POUR LE 4 OCTOBRE DERNIER DÉLAI DE RÉCEPTION**. Au-delà de cette date, plus aucune inscription ne pourra être prise en compte, le logiciel étant verrouillé.

Nous vous invitons vivement à utiliser cette méthode d'inscription, néanmoins si vous souhaitez utiliser les documents papiers (téléchargés sur le site ou disponibles dans vos revues), cela reste possible mais, dans ce cas, **les documents doivent arriver au plus tard le 23 septembre.**

Enfin, vous pouvez ne renseigner que le numéro de Stam et l'année de votre oiseau au moment de l'inscription. Le numéro de bague pourra être rajouté au dernier moment sur **le double de la feuille d'enlèvement qui devra être jointe au cageot ou à la cage.**

Toutes les informations utiles, le règlement du Championnat et les dates limites seront sur le site et dans la revue de septembre. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement. ●

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

- **Mardi 15 août :** Ouverture des inscriptions par internet.
- **Samedi 23 septembre :** Date limite pour la réception des inscriptions « papier ».
- **Samedi 30 septembre :** Fin des inscriptions par internet.
- **Mercredi 4 octobre :** Date limite pour la réception des documents suite à une inscription par internet.
- **Jeudi 12 octobre :** Enlèvement. Priorité aux éleveurs locaux le matin. Arrivée des convoyeurs l'après-midi et en début de soirée.
- **Vendredi 13 octobre :** jugement.
- **Samedi 14 octobre :** Ouverture au public 9h00-18h00.
Repas des éleveurs à 20h00
- **Dimanche 15 octobre :** jugement.
 - Ouverture au public 9h00-16h30
 - Remise des prix et Apéritif à 11h30
 - Début du délogement à 17h00.